Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 5 février 1993

relative aux conditions sanitaires et à la certification sanitaire requises pour les importations d'équidés de boucherie

(93/196/CEE)

(JO L 86 du 6.4.1993, p. 7)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) 2018/659 de la Commission du 12 avril 2018	L 110	1	30.4.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dec/1993/196/2015-06-26/fra